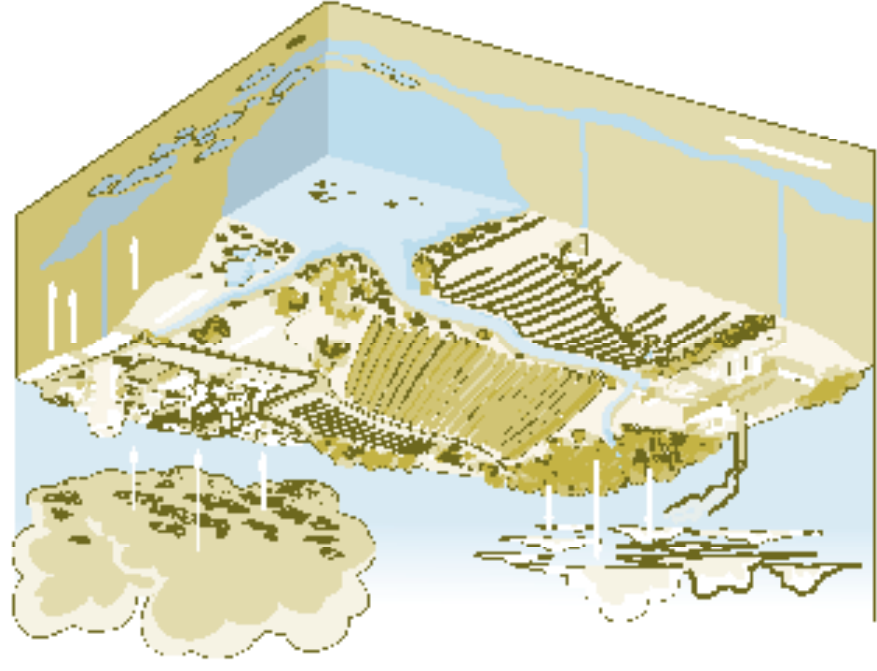


Baisse moyenne de 30 % des ressources

2100



Lorsque la température et le rayonnement augmentent, l'évapotranspiration devient plus importante et les quantités d'eau disponibles pour alimenter les rivières et nappes d'eau souterraines diminuent. La combinaison des facteurs climatiques futurs entraînera une baisse allant jusqu'à 30% de la ressource en eau. Une même ressource en eau est exploitée pour de multiples usages (eau potable, industrie, irrigation, pêche, loisirs...). Le changement climatique pourrait aggraver la concurrence entre ces usages si la disponibilité en eau devient insuffisante. Chaque acteur du bassin (élus, scientifiques, associations, professionnels) peut développer des solutions pour limiter sa dépendance à la ressource (réutilisation des eaux usées, récupération des eaux de pluie, modification des pratiques culturelles...).

# Mobilisons-nous pour une gestion équilibrée de la ressource en eau

## L'Agence de l'eau Seine-Normandie

est un établissement public du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Sa mission est de financer les ouvrages et actions qui contribuent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions, en respectant le développement des activités économiques. Pour assurer une gestion équilibrée des ressources en eau, l'Agence de l'eau perçoit des redevances auprès de l'ensemble des usagers de l'eau et les redistribue sous forme d'avances et de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux artisans, aux agriculteurs ou aux associations qui entreprennent des actions de protection du milieu naturel.

**Agence de l'eau Seine-Normandie**  
**Direction Vallées de Marne**  
30 Chaussée du Port - CS 50423  
51035 Châlons-en-Champagne Cedex  
03 26 66 25 75

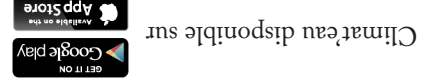
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)



Remerciements à L'association « Le Temps Presse » et à la société « Le Vent Tourne » pour leur autorisation à utiliser les vidéos qu'il est possible de retrouver sur [www.facebook.com/CPASCOMPLIQUE/](http://www.facebook.com/CPASCOMPLIQUE/) et youtube.



conception graphique & illustrations S. Savoia / S. Hette. © Pascal Bourguignon



Projetez-vous instantanément au cœur des actions d'adaptation au changement climatique !  
Chaque image est interactive et déclenche un nouveau contenu animé grâce à l'application **Climateau** de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Dès son origine, la planète a connu des changements cycliques de climat ; les périodes glaciaires alternant avec des périodes plus chaudes.  
Depuis la révolution industrielle dans les années 50, les émissions de gaz à effet de serre ont contribué à l'aggravation du phénomène. Le changement climatique a déjà des conséquences dans le domaine de l'eau, quelles adaptations envisager pour que tous nous puissions préserver la ressource en eau ?

# Le climat change, agissons pour l'eau !





# Préservons notre patrimoine naturel

Riches d'une biodiversité remarquable mais vulnérable, les milieux aquatiques représentent un vrai patrimoine historique, culturel et touristique ainsi qu'une ressource vitale pour de nombreux besoins et activités humaines. Avec le changement climatique, les cours d'eau connaîtront des étiages plus sévères avec une diminution des débits, mais aussi des crues ponctuelles de plus grande ampleur. Les zones humides et les écosystèmes aquatiques seront aussi menacés par l'augmentation des températures avec des modifications d'ores et déjà observables.

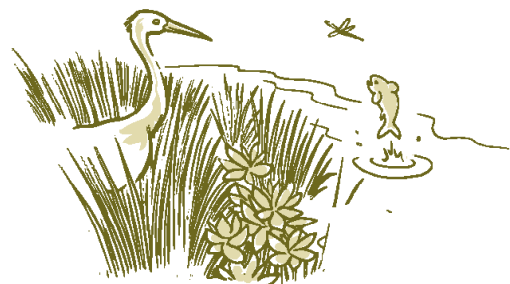
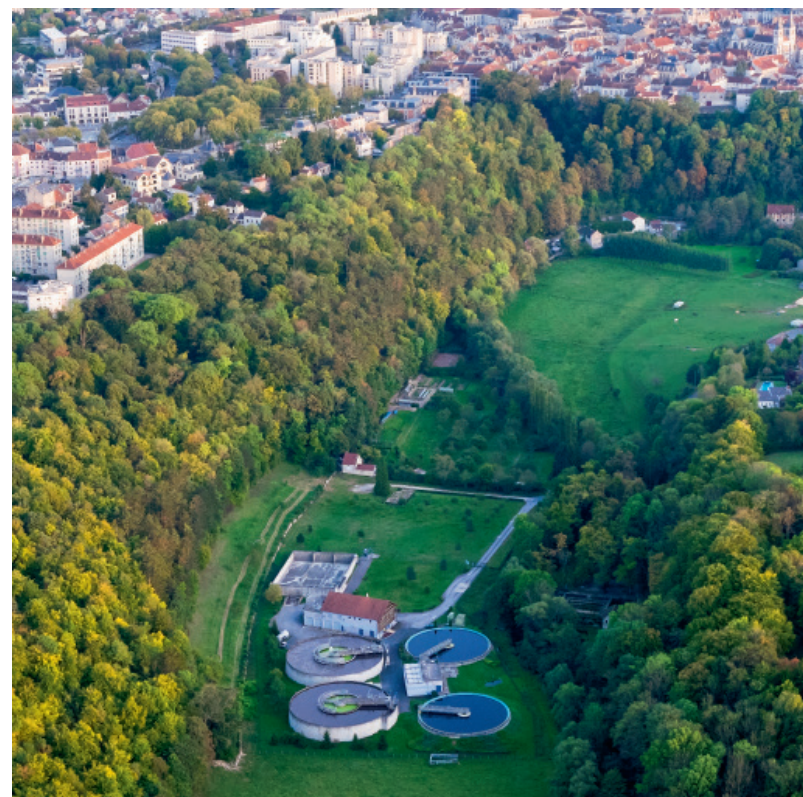
La renaturation des cours d'eau (ripisylve, reméandrement...), et la préservation des zones humides sont au coeur des moyens pour s'adapter au changement climatique.



# Améliorons la qualité des rejets dans les milieux aquatiques

La diminution des débits des cours d'eau aura un impact sur la fonction épuratrice du milieu : moins d'eau à pollution égale augmentera la concentration de polluants. La hausse de la température des rivières (+2°C) accentuera les risques d'eutrophisation du milieu préjudiciable pour la vie aquatique. N'oublions pas aussi que la qualité de notre littoral dépend de la qualité de nos rivières.

La pression polluante peut être réduite grâce aux stations d'épuration (amélioration des performances, zones de rejets végétalisées...), mais aussi en limitant les pollutions à la source.



# Anticipons les conséquences des fortes pluies

L'engorgement des réseaux de collecte des eaux pluviales peut provoquer des débordements et donc d'importantes inondations. Sur le bassin Seine-Normandie, les précipitations régulières génèrent des crues lentes. Avec le changement climatique, le risque inondations augmentera du fait d'épisodes pluvieux plus fréquents et plus intenses.

L'imperméabilisation des sols, l'absence d'obstacles à l'écoulement des eaux amplifient le phénomène de ruissellement qui favorise l'érosion des sols et les coulées de boues rendant vulnérables les zones habitées.

En anticipant ou en repensant certains aménagements (favoriser l'infiltration de l'eau et limiter l'imperméabilisation des sols, développer les zones d'expansion de crues...), il est possible de réduire ce risque d'inondations.

